

Journal des traducteurs Translators' Journal

Les adjectifs numéraux septante, huitante et nonante

Robert Forney

Volume 9, Number 2, 2e Trimestre 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061325ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061325ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Forney, R. (1964). Les adjectifs numéraux septante, huitante et nonante.
Journal des traducteurs / Translators' Journal, 9(2), 70–70.
<https://doi.org/10.7202/1061325ar>

‡ Les adjectifs numériques **SEPTANTE**, **HUITANTE** et **NONANTE**

Selon feu Albert Dauzat, ces mots seraient « incompréhensibles à la grande majorité des 43 millions de Français »,¹ ce qui est contestable. De plus, ils proviendraient, chez les Suisses romands, d'un désir de se singulariser, ce qui est manifestement erroné.

Les auteurs de grammaires sont plus objectifs à ce sujet. Dauzat lui-même l'était aussi quand il reconnaissait que les adjectifs en question « se sont maintenus dans les autres langues romanes et dans le Sud-Est, dans l'Est et dans le Nord-Est de l'ancienne Gaule, pays plus pénétré par la romanisation. » Aussi lit-on *nonante* dans Frison-Roche et dans Giono. Dans l'oeuvre du vrai grand Charles, Charles-Ferdinand Ramus, on trouve *septante*, *huitante*, *nonante* et *charette* !, juron familier par lequel on fait allusion à la charrette de l'agriculteur vaudois, objet profane, à la différence d'objets sacrés comme le ciboire et le tabernacle, mis à la sauce qu'on sait.

Dauzat prenait sans doute son désir (de pontife du bon usage) pour une réalité quand il voyait un courant irrésistible dans celui qui « a détourné de *septante*, etc., les Français d'abord, les Belges ensuite,² en attendant les Suisses romands dont le tour viendra. » Mais les Suisses romands sont des sortes de mulets de montagne au sabot sûr : ils ne se laissent pas entraîner par quelque courant. De plus, ils ne dégringolent pas (français académique et Canada), ni ne « dérupitent » (Suisse), ni ne « débaroulent » comme disent les Savoyards ou Savoisiens. (Je félicite en passant mon ex-collègue, Massue Belleau, d'avoir défendu à propos d'*Orateur*, la thèse correcte du français, langue à la fois une et diverse et non bloc sans fissures hétérodoxes).

Par conséquent, ces mulets bâtés (*quorum pars minima sum*) rejettent la forme savante et morte *octante* pour la forme vivante, dialectale et familière *huitante*; ils se moquent de la condamnation de *nonante* par l'âne savant Vaugelas et de la ruade plaisante du pur-sang Voltire contre *septante*; ils s'en tiennent à la séculaire et complète numération à la latine.

André Thérive écrivait sagement : « En telle matière, il faut absolument respecter les libertés provinciales... je suis sûr que ces mots que le Larousse qualifie d'archaïques ont pour eux l'ancienneté et la beauté... Quelques expressions classiques comme *la version des Septante*, les ont conservés... Si on écrit familier dans un roman par exemple, on écrira *septante*... si on se hausse à un ton différent, je suis sûr qu'on écrira *soixante-dix*... Il y a cette concession à faire à l'unité artificielle d'un français commun qui n'appartient en propre à personne, mais qui a son orthodoxie. » Il y a cette tyrannie de Paris qui « sera toujours conservée dans les textes surveillés. »

D'ailleurs, comme cet écrivain le soulignait, « le Français, lui-même négligeant, est porté à critiquer autrui, même à l'excès; on tend à stigmatiser les tournures qui déplaisent ou qu'on n'emploie pas soi-même. » Dieu sait si les Français en général et les techniciens en particulier, sont en train d'estropier leur langue maternelle à qui mieux mieux, ou plutôt, à qui pis pis !

Robert FORNEY, Ottawa

(1) Plus de 45 millions aujourd'hui.

(2) Les Belges ont conservé *septante* et *nonante*, mais disent *quatre-vingts*.